



## PROCÈS VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 25 février 2020

**Président de séance :** M. Laurent HUGUES, Maire

**Secrétaire de séance :** M. Christophe DANIEL, conseiller municipal,

**Étaient présents :** Christel BEAUMELLE, Christophe DANIEL, Georges DAUTUN, James GARNIER,, Laurent HUGUES, Norbert JOULLIA, Thierry LOUBAT, Patrick PELADAN, Nicole RAMBIER, Anne SAPET.

**Étaient excusés :** *Hélène GRANGETTO,*

**Procurations de :** *Hélène GRANGETTO à Anne SAPET.*

### **Ouverture du Conseil Municipal du mardi 25 février 2020 à 20h37 au foyer municipal , place du 19 mars 1962, En Mairie de Saint Jean de Ceyrargues.**

#### **Monsieur le Maire soumet au vote des conseillers**

- l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal, vendredi 20 décembre 2019,
- Et propose que M. Christophe DANIEL soit désigné secrétaire de séance.

Pour : 8 + 1

Contre : 00

Abstention : 00

Messieurs JOULLIA et PELADAN prennent part au Conseil Municipal à partir de 20h 41







## **Compte rendu de la réunion de la Commission Électorale :**

Réunis le jeudi 20 février à 10h00 selon les préconisations de la Préfecture à l'initiative de Madame Nicole RAMBIER, déléguée du conseil Municipal,

Madame la Conseillère Municipale a informé les membres de la commission des recours administratifs suite à radiations ou refus d'inscription reçues en Mairie :

- Personnes à radier :
  - Liste Européenne :
    - Néant,
  - Liste Générale :
    - Néant,
- Nouvelles inscriptions :
  - Liste Européenne :
    - Néant,
  - Liste Générale :
    - Néant.

Madame la Conseillère Municipale a informé les membres de la commission des propositions de radiations et d'inscription :

- Électeurs proposés à la radiation par Monsieur le Maire :
  - Madame Denise CHABRAN, épouse GAGNE, décédée le 03 juillet 2019,
  - Monsieur René GUIRAUD, décédé le 12 octobre 2019,
- Électeurs radiés suite à une inscription sur une autre commune :
  - Madame Assia GILET en date du 28 janvier 2020,
  - Madame Annie DUEE en date du 04 février 2020,
  - Madame Mireille TOIRON, épouse COSTE en date du 07 février 2020,
  - Monsieur Guy COSTE en date du 07 février 2020,
- Électeurs radiés suite à une inscription sur une liste consulaire hors de France :
  - Néant,
- Électeur ayant remplis une demande d'inscription sur notre liste électorale générale :
  - Monsieur Loïc BEAUMELLE en date du 20 septembre 2019,
  - Madame Catherine LAJOUX en date du 01 octobre 2019,
  - Madame Pauline MASSON en date du 21 janvier 2020,
  - Monsieur Nicolas NOEL en date du 21 janvier 2020,
  - Monsieur Thierry BEYRAC en date du 26 janvier 2020,
  - Madame Héloïse JACQUOT en date du 31 janvier 2020,
  - Monsieur Jean-Laurent JACQUOT en date du 31 janvier 2020,
  - Madame Audrey SOULIER en date du 05 février 2020.

*Conformément aux instructions préfectorales les inscriptions sur les listes électorales devant être publiées pour les Élections Municipales des 15 et 22 mars 2020 ont été arrêtées au 07 février 2020.*

En conclusion, Madame la Conseillère Municipale a invité les membres de la commission à délibérer sur la régularité et l'exactitude de la gestion de la liste électorale par Monsieur le Maire :

- A l'unanimité, les membres de la Commission donnent à Monsieur le Maire quitus du bon accomplissement de sa mission à la date du 20 février 2020 à 10h 00.

### **Informations diverses:**

- Monsieur le Maire fait lecture au Conseil du courrier de l'avocat de Monsieur Jacky GAILLARD en date du 22 janvier 2020 où celui-ci sollicite le retrait de la délibération 2019 / 042 du 20 décembre 2019,
- Et celui de Monsieur Jacky GAILLARD demandant, en date du 10 février 2020, le dossier concernant le plan d'enfouissement, mise en discrétion du réseau BTA quartier des écoles RD7.
  - Monsieur le Maire présente au Conseil de la commune la réponse qui a été rédigée et sera expédiée à l'avocat de Monsieur Jacky GAILLARD en lettre recommandée.
- L'espace de l'ancienne STEP a été clôturé,
- Le nouveau cimetière a été clôturé et un parking réalisé à proximité,
  - A cette occasion, une personne en intérim a été recrutée deux jours pour la pose de la clôture,
- De plus, deux chariots ont été réalisés pour l'estrade ainsi que des escaliers pour accéder à l'espace de jeux.
- Concernant la place du PLAN, concernant le marquage des places de parkings un devis sera demandé,
- Tour de garde des élections municipales,

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 22 h 05.

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire  
Laurent HUGUES

